



La Politique scientifique fédérale, anciennement dénommée Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles possède un vaste champs d'action. Elle gère un budget annuel voisin de 533 millions d'euros et compte 2 700 agents dont 33% de niveau universitaire (la moyenne fédérale étant de 19%) et 55% de contractuels. La répartition homme/femme y est plus ou moins égale.

A l'instar de tous les pays fédéraux européens et s'inscrivant de manière volontariste dans la modernisation de la fonction publique, la politique scientifique fédérale doit remplir une double mission:

1. **Une mission opérationnelle**, à travers les programmes de recherche et d'appui scientifique aux politiques de l'Autorité fédérale, le soutien à des réseaux de recherche fondamentale d'excellence, la recherche spatiale, les établissements scientifiques fédéraux et le réseau télématique de la recherche;
2. **Une mission de coordination** de l'ensemble de l'effort de recherche fédéral mais aussi des stratégies de mise en oeuvre à l'endroit de l'espace européen de la recherche (EER).

L'autorité fédérale centre ses nouvelles initiatives sur des domaines où la recherche est porteuse de solutions concrètes à des problématiques à large incidence sociale. Sur le plan international, l'objectif poursuivi est d'associer de façon optimale les chercheurs belges à l'internationalisation de la recherche et en particulier à la création de l'EER. Ces activités internationales mobilisent une part importante des moyens budgétaires fédéraux de R&D.

Contact:

Politique scientifique fédérale
Rue de la Science 8
B-1000 Bruxelles
Téléphone : +32 (0)2 238 34 11
Téléfax : +32 (0)2 230 59 12

site web: www.belspo.be